

L'industrie agroalimentaire régionale

IAA : quasiment tout à portée de main ?

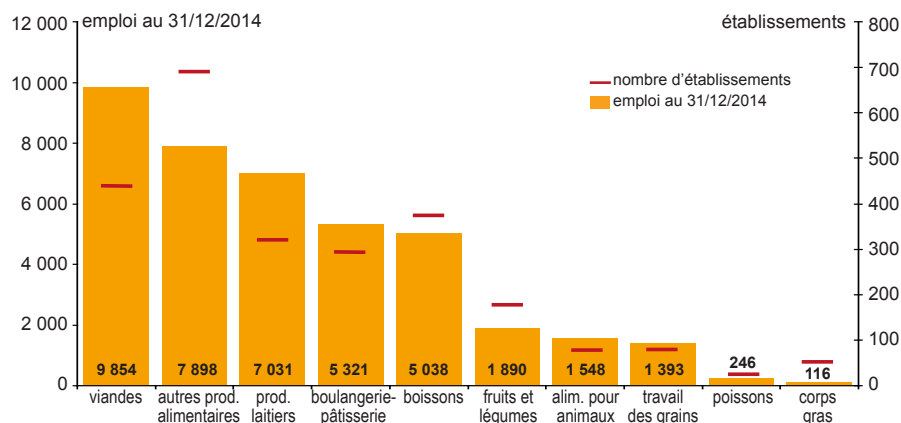
L'industrie agroalimentaire Auvergne-Rhône-Alpes est forte de sa diversité, qui prolonge la diversité agricole de la région. Son équilibre repose sur plusieurs secteurs forts : l'industrie des viandes, des boissons, des autres produits alimentaires¹, les produits laitiers et la boulangerie². De nombreux signes de qualité valorisent la large gamme de produits régionaux. Chaque département apporte une contribution spécifique, derrière les leaders : Drôme, Loire, Isère, Rhône³. L'emploi s'érode en proportion moindre que celui du secteur manufacturier régional. Les IAA, qui alimentent localement le fort bassin de consommation des métropoles régionales, développent sensiblement leurs exportations, dont le niveau se situe cependant en-deçà de la moyenne nationale.

L'emploi dans les IAA

Les établissements agroalimentaires d'Auvergne-Rhône-Alpes comptent plus de 40 000 salariés, dans 2 500 établissements. Cinq secteurs concentrent près de 90 % de l'emploi : l'industrie des viandes (24 %), les autres produits alimentaires (20 %), l'industrie laitière (17 %), les produits de boulangerie (13 %) et les boissons (12 %).

L'emploi des IAA régionales⁴ représente 11 % de l'emploi manufacturier d'Auvergne-Rhône-Alpes et 10 % de l'emploi agroalimentaire national. Il se maintient mieux que l'emploi manufacturier régional : il fléchit de 2 % en cinq ans, quand l'emploi manufacturier perd plus de 4 %.

L'industrie des viandes en tête de l'emploi



Source : Insee - CLAP 2014

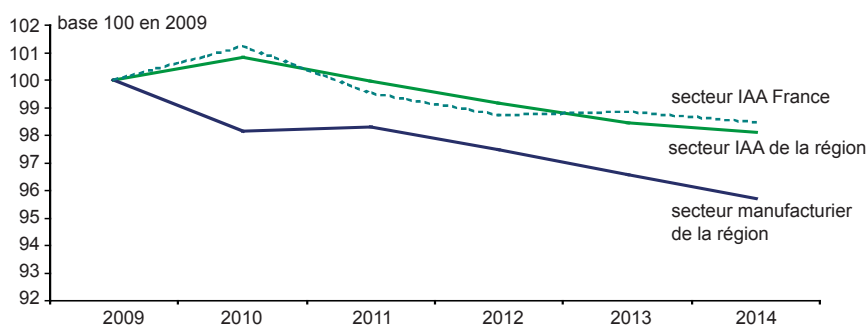
1 Cf. périmètre page 6.

2 Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et pâtes alimentaires.

3 Dans l'ensemble du document «Rhône» désigne la réunion du département et de la Métropole de Lyon.

4 Cf. champ de l'analyse page 7.

L'emploi IAA résiste mieux que l'emploi manufacturier



Source : Insee - CLAP - traitements SSP

Des emplois territorialisés

Quatre départements regroupent la moitié de l'emploi agroalimentaire régional : Drôme (5 610 salariés), Loire (5 226), Rhône (4 570) et Isère (4 028).

L'industrie agroalimentaire procure des emplois industriels à des territoires où l'industrie manufacturière n'a pas prise. Ainsi 7 500 emplois agroalimentaires¹ se déploient dans 183 communes sans emploi manufacturier. La carte ci-contre illustre au niveau des cantons le poids de l'emploi des IAA par rapport à l'emploi manufacturier.

Un panaché d'entreprises petites et grandes, régionales et poly-régionales*

Les statistiques permettent d'identifier un sous-échantillon de l'activité agroalimentaire globale d'Auvergne-Rhône-Alpes : les entreprises régionales, dont au moins 80 % des salariés travaillent dans la région. En observant cet échantillon, on perd de vue l'activité IAA des établissements rattachés à d'autres régions ou sans emprise régionale, mais on accède à un détail d'informations économiques indisponibles pour ces autres établissements.

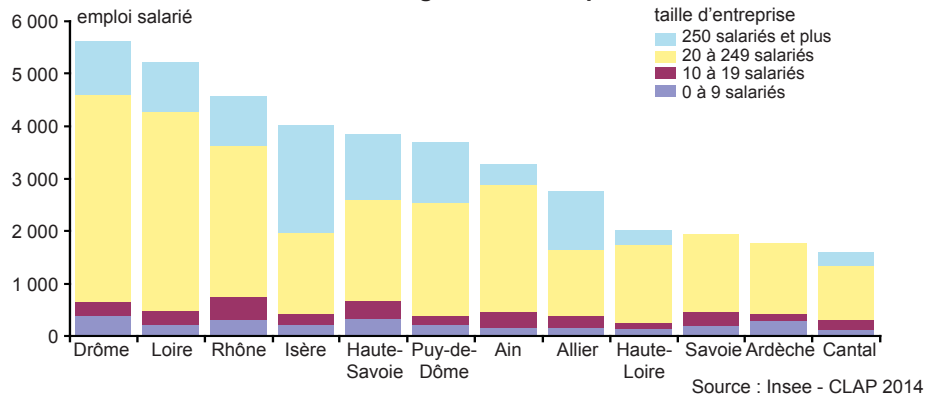
Les 1 968 entreprises régionales² de l'industrie agroalimentaire représentent 10 milliards de chiffre d'affaires en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est 14 % du chiffre d'affaires et 4 % des exportations de l'industrie manufacturière régionale. Auvergne-Rhône-Alpes est au 6^e rang des régions métropolitaines pour le chiffre d'affaires agroalimentaire. Elle représente 5,9 % du chiffre d'affaires des entreprises agroalimentaires nationales.

La région accueille aussi des établissements de grandes entreprises agroalimentaires poly-régionales. Celles-ci représentent 132 établissements et 10 800 emplois temps pleins (ETP). Les principales entreprises poly-régionales sont : les eaux minérales d'Evian, les aliments diététiques Bledina, Socopa viandes, les fromages Entremont Alliance, les produits laitiers Candia, les aliments pour

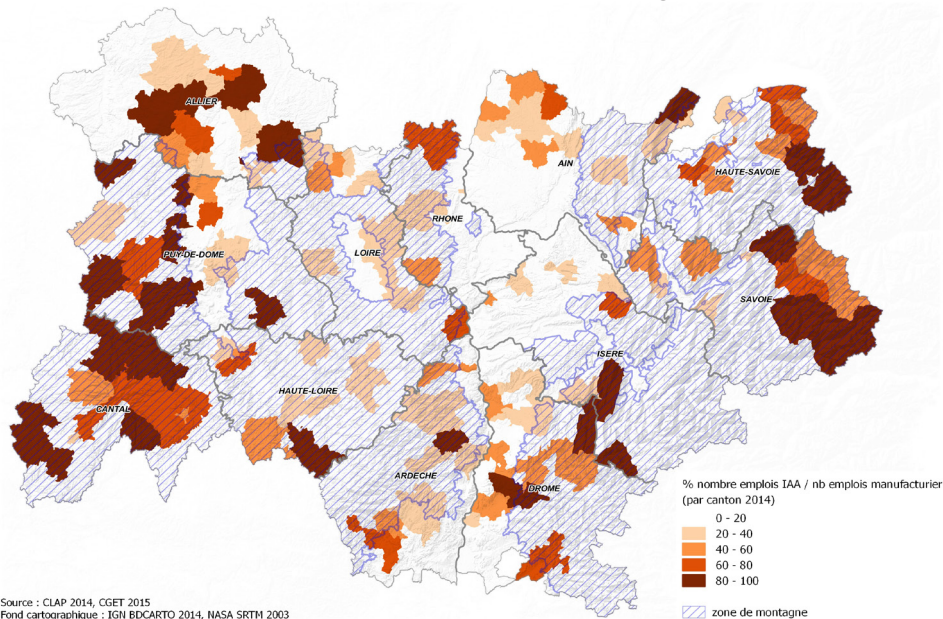
1 À fin de comparaison homogène des secteurs « artisanaux » entre IAA et secteur manufacturier, on agrège ici l'emploi industriel et l'emploi artisanal, en ne retenant que les entreprises de plus de 10 salariés.

2 Cf. champ de l'analyse page 7.

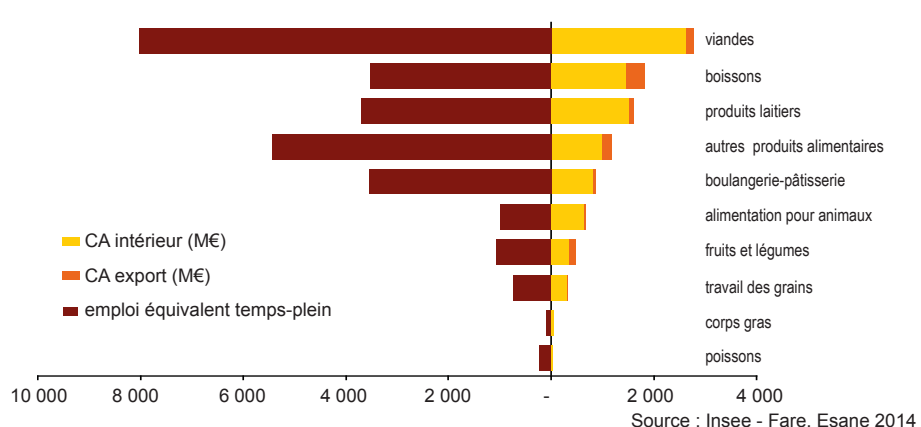
Une relative homogénéité des départements



Le poids des emplois IAA en zones montagneuses



Le chiffre d'affaires par emploi varie fortement selon les secteurs



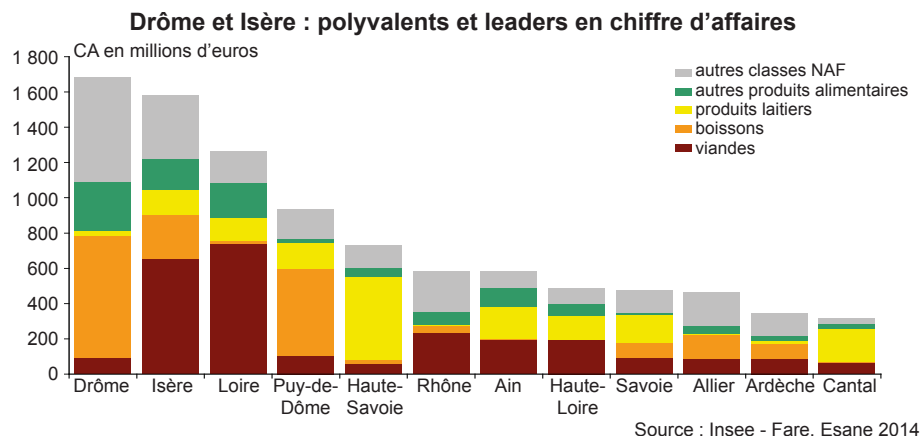
animaux Nestle Purina Petcare et les fromageries Occitanes. La Haute-Savoie (boissons, produits laitiers) et le Rhône (autres produits alimentaires) sont les départements qui bénéficient le plus de l'implantation de grands groupes agroalimentaires.

L'agroalimentaire régional se caractérise par sa polyvalence : elle a le classement le plus homogène des régions dans les diverses spécialités. La diversité agricole régionale se prolonge en diversité agroalimentaire. La région se caractérise aussi par un

tissu très dense d'entreprises : elle occupe le 3^e rang national pour le nombre d'entreprises et figure en tête des régions par son effectif de petites et moyennes entreprises.

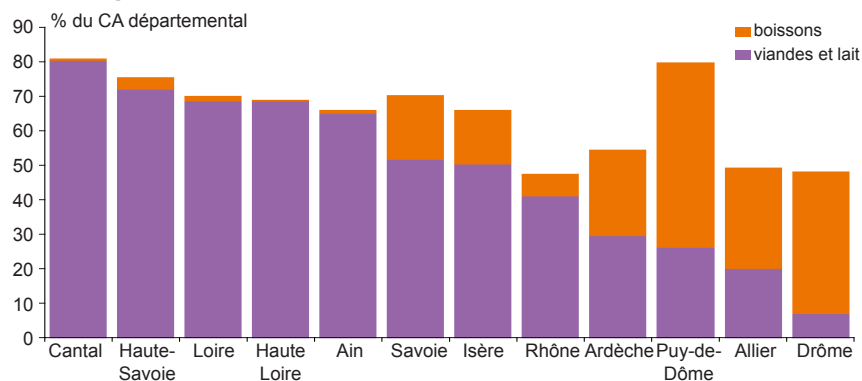
Les principales filières en chiffre d'affaires sont l'industrie des viandes (2,8 milliards d'euros), l'industrie des boissons (1,8 milliard), l'industrie laitière (1,6 milliard) et les autres produits alimentaires (1,2 milliard). Ces 4 secteurs réunis assurent 75 % du chiffre d'affaires régional.

Si on ramène le chiffre d'affaires des entreprises régionales au département de leur siège, différents profils départementaux se dégagent. La Drôme, l'Isère, la Loire et le Puy-de-Dôme concentrent plus de la moitié du chiffre d'affaires régional. Les industries de la viande sont prépondérantes dans les IAA de la Loire et de l'Isère. Le Puy-de-Dôme et la Drôme font une large place à l'industrie des boissons. La Haute-Savoie et le Cantal retirent des industries liées à l'élevage (lait et viandes) plus des ¾ de leur chiffre d'affaires.



Les industries liées à l'élevage assurent au moins 50 % du chiffre d'affaires de sept départements sur douze. Quand cette part baisse, elle est compensée par celle des industries des boissons. Ces industries constituent le socle du chiffre d'affaires de chaque département. Il en découle une dépendance à l'économie de l'élevage, et pour les boissons, à la météo et à l'environnement.

L'élevage et les boissons, piliers du chiffre d'affaires des départements



La fabrication d'autres produits alimentaires, arrive en tête avec 551 entreprises devant l'industrie des viandes. Les entreprises régionales de plus de 250 salariés se concentrent dans les secteurs des viandes, des boissons, des autres produits alimentaires, de la boulangerie et du lait.

L'amorce d'un redressement depuis 2012

Le nombre d'entreprises croît de 4 % en moyenne annuelle depuis 2009 et l'emploi reste globalement stable.

Le chiffre d'affaires intérieur croît de 2,5 % en moyenne depuis 2009 ; l'export se développe plus rapidement et augmente de 16,5 % sur cinq ans. Les résultats économiques des entreprises, en relatif déclin de 2009 à 2012, se redressent ensuite. L'excédent brut d'exploitation, le résultat courant avant impôt sont en hausse ; l'effort d'investissement se renforce encore. Les entreprises agroalimentaires régionales affichent, pour chaque sec-

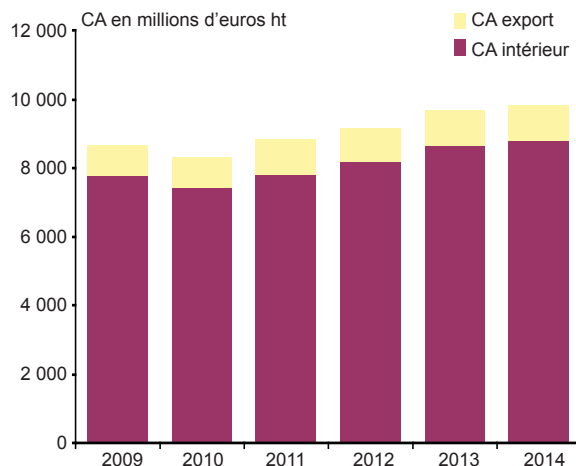
teur, des taux d'exportation inférieurs à la moyenne nationale. Les exportations représentent 3 % en valeur du total national, quand le chiffre d'affaires régional atteint 6 % du CA national. La région produit des matières premières variées et de qualité ; elle peut les transformer et les consommer localement, via des bassins de consommation importants et bien connectés. Elle compte un taux important de petites entreprises vouées à une distribution locale et peu armées pour l'export.

Les grands acteurs des IAA régionales

APE	Nom	ETP
Préparation industrielle de produits à base de viande	AOSTE SNC	1 512
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	VALRHONA SA REVILLON CHOCOLATIER	608 336
Production de boissons rafraîchissantes	REFRESCO FRANCE TEISSEIRE-FRANCE SAS	583 293
Industrie des eaux de table	SOCIETE DES EAUX DE VOLVIC	826
Fabrication de pâtes alimentaires	LUSTUCRU FRAIS SAINT JEAN	411 283
Fabrication de plats préparés	ROLAND MONTERRAT MARTINET	329 269
Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	BRIOCHE PASQUIER CHARANCIEU BRIOCHE PASQUIER ETOILE	268 257
Transformation et conservation de la viande de volaille	BERNARD ROYAL DAUPHINE SA ARRIVE AUVERGNE	251 250
Fabrication de fromage	BRESSOR SA	371
Transformation et conservation de la viande de boucherie	SICAREV	326

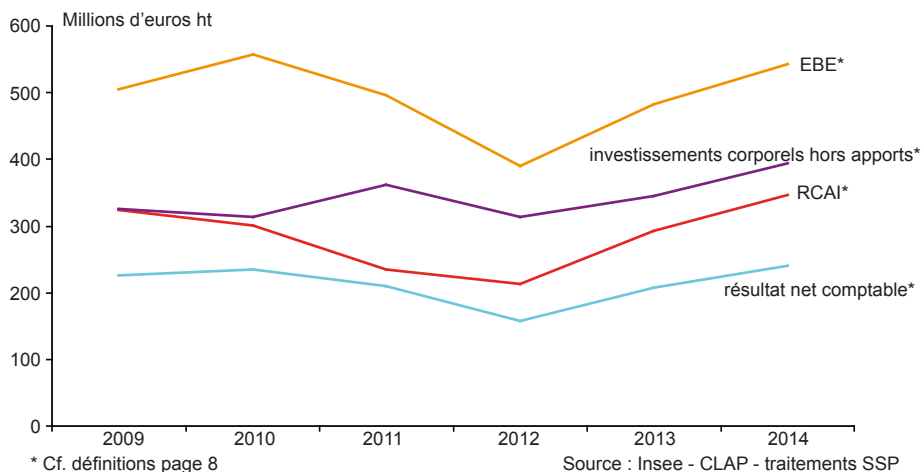
Source : Insee - Fare, Esane 2014

Le chiffre d'affaires des IAA régionales progresse régulièrement sur 5 ans

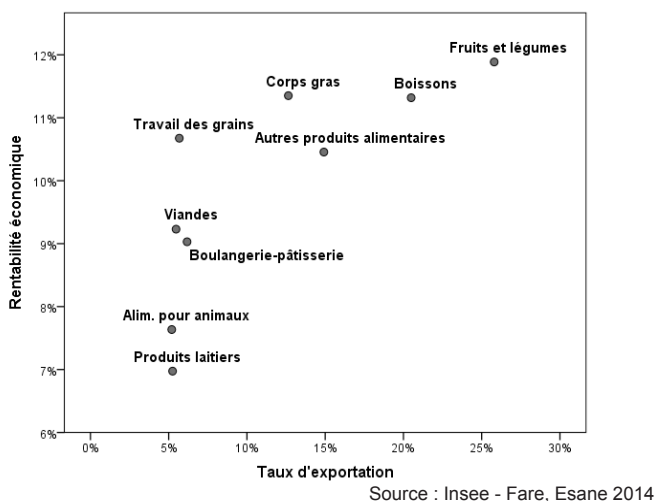


L'exportation de viandes ou de produits à base de lait cru est par essence difficile ; la promotion de produits typés sous signes de qualité sur des marchés extérieurs demande du temps. La région développe des signes de qualité, plutôt orientés vers des circuits courts et des marchés locaux ou nationaux. La transformation des fruits et légumes présente le plus fort taux d'exportation (26 %) des IAA régionales, devant l'industrie des boissons (20 %) et les autres produits alimentaires (15 %).

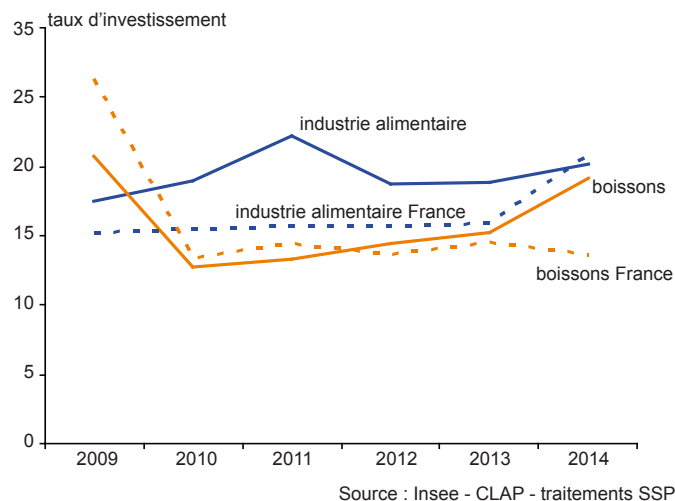
Des ratios de gestion à la hausse depuis 2012



Fruits & légumes et boissons : exportateurs et rentables



Un effort soutenu d'investissement

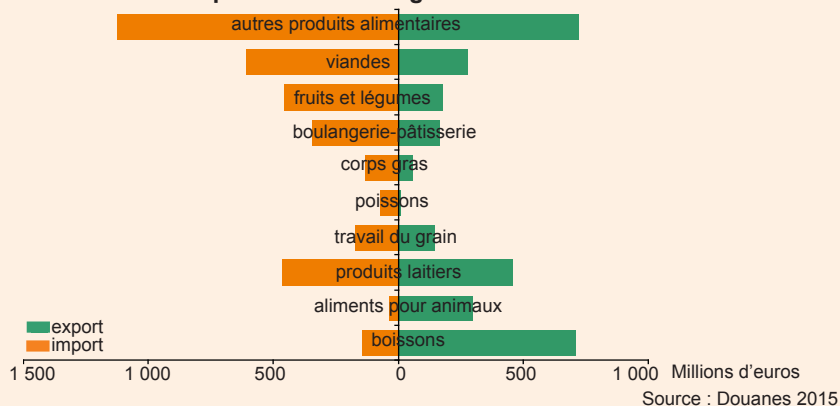


Des échanges extérieurs différenciés

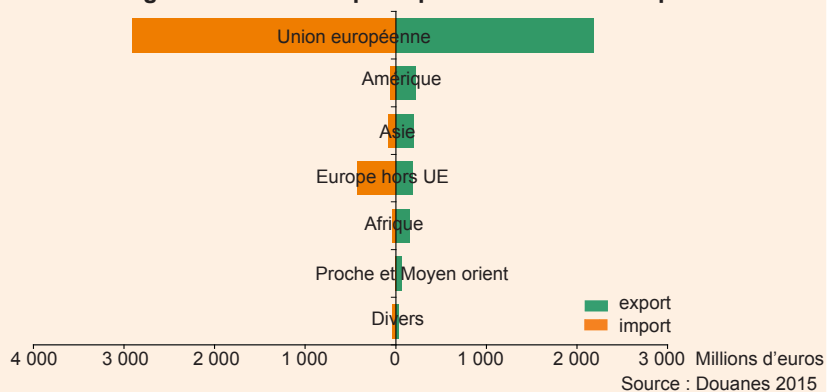
L'administration des Douanes donne, pour 2015 et sur un autre périmètre que les entreprises régionales, une image des imports/exports régionaux par zones géographiques et par familles de produits. Les secteurs des boissons et des aliments pour animaux ressortent avec des soldes très positifs.

Le solde des imports/exports pris en compte par l'administration des Douanes est déficitaire de 534 millions d'Euros (imports : 3,56 milliards d'€, exports 3,03 milliards d'€). C'est avec l'Union européenne que s'opère la très grande majorité des échanges. Les boissons et les autres produits alimentaires assurent une large part des exportations régionales.

Le solde positif des échanges de boisson



Des échanges commerciaux principalement avec l'Europe



Analyse sectorielle

L'industrie des viandes

Dans 6 départements sur 12, l'industrie des viandes assure le premier chiffre d'affaires des IAA ; 59 % des ventes agroalimentaires de la Loire en dépendent. Le chiffre d'affaires total du secteur, 2,8 milliards d'euros, place Auvergne-Rhône-Alpes au troisième rang des régions.

La préparation industrielle de produits à base de viande occupe le 2^e rang et assure 15 % du chiffre d'affaires de métropole, avec 1,3 milliard d'euros de CA, dont 40 % réalisé en Isère (Aoste). La transformation et conservation de la viande de boucherie représente 1,2 milliards de CA. La Loire (Sicarev) en produit la moitié. La transformation et conservation de volailles réalise plus de 328 millions d'euros de ventes, principalement dans la Drôme et le Rhône.

L'industrie des viandes est forte utilisatrice de main d'œuvre. Elle assure 30 % de l'emploi des IAA régionales. Les frais de personnel atteignent 85 % de ses charges, avec une rentabilité par emploi inférieure aux autres secteurs. L'abattage en particulier se concentre et cherche sa rentabilité.

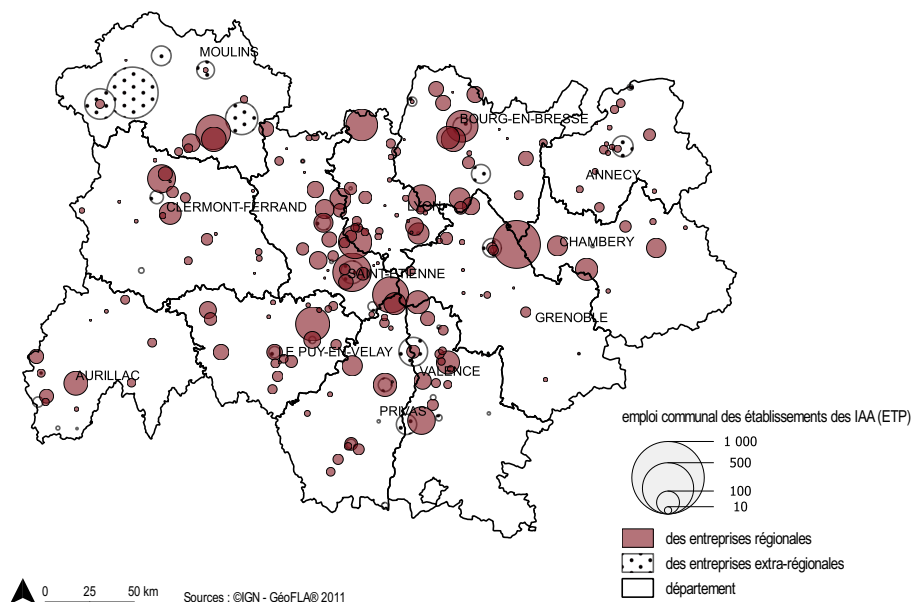
L'industrie des boissons

L'industrie des boissons se distingue nettement des autres activités IAA régionales : l'investissement industriel y est plus lourd (360 000 € par salarié), la productivité du travail plus importante, la part des charges de personnel moindre. Les immobilisations corporelles par salarié y sont plus lourdes et le taux de marge* supérieur.

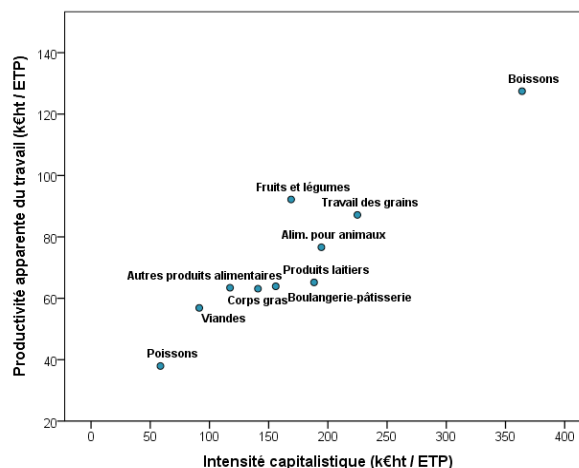
Le secteur réalise 1,8 milliard d'euros de chiffre d'affaires et emploie 3 500 ETP. Auvergne-Rhône-Alpes est la première région pour les eaux de table (Volvic, Vichy) et pour la production de boissons rafraîchissantes (Refresco, Teisseire). De plus, les eaux d'Evian et de Badoit, entreprises poly-régionales, représentent plus de 1 400 emplois locaux.

Les productions de boissons sont diversifiées et toujours concentrées dans quelques départements spécialisés : le Puy-de-Dôme et l'Allier représentent 92 % du CA régional des eaux de table, la Drôme et l'Isère 90 % du CA du secteur des boissons rafraîchissantes, la Drôme, l'Ardèche et le

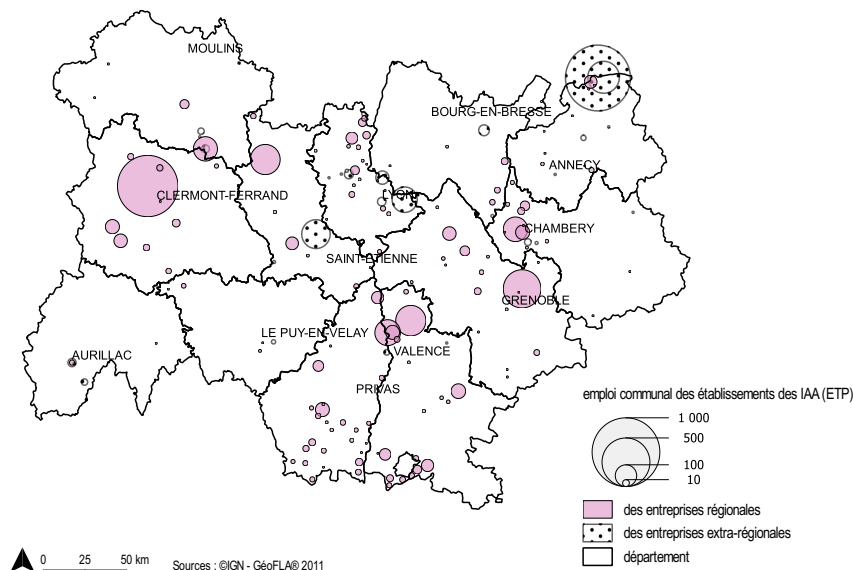
Des industries de la viande qui occupent le territoire



Boissons : la productivité au prix d'immobilisations importantes



Industrie des boissons : une répartition inégale



Rhône représentent 93 % de la vinification. La Drôme (690 millions d'€ de CA) et le Puy-de-Dôme (497 millions) sont les leaders régionaux, toutes spécialités de boissons confondues.

On pourrait y ajouter la production de jus de fruits et légumes, si le secteur relevait de l'industrie des boissons.

*Cf. Définitions page 8

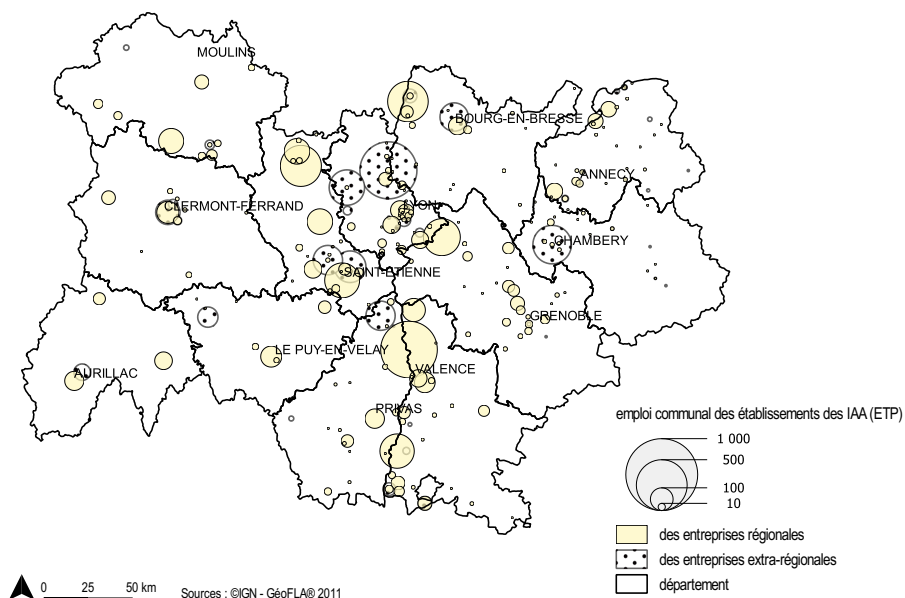
Les autres produits alimentaires

Les autres produits alimentaires constituent le premier secteur de la région par le nombre d'entreprises (551), et le deuxième en effectif salarié (5 448 ETP). On y trouve l'industrie du chocolat, des plats préparés, des thés et cafés, des aliments diététiques, des condiments et assaisonnements, et du sucre. La région est la 6^e région française en chiffre d'affaires.

La valeur ajoutée technique du secteur lui assure un taux record de valeur ajoutée.

Avec 449 millions d'euros de CA, l'industrie du chocolat (Valrhona, Revillon Chocolatier) représente 39 % des ventes du secteur. Les plats préparés (Martinet, Roland Monnerat), avec 352 millions d'euros, réalisent environ 30 % des ventes du secteur.

Autres produits alimentaires : dans le mitan de la région

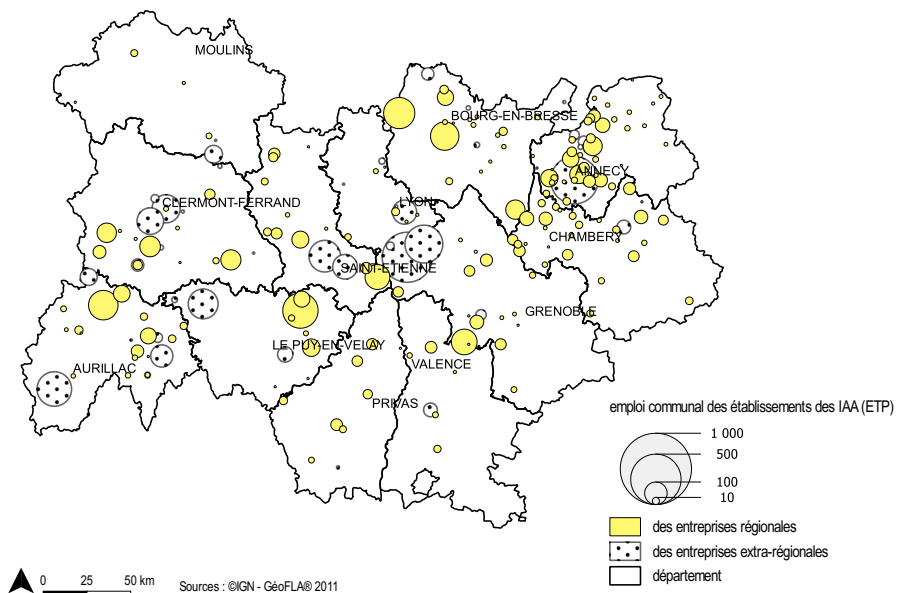


L'industrie des produits laitiers

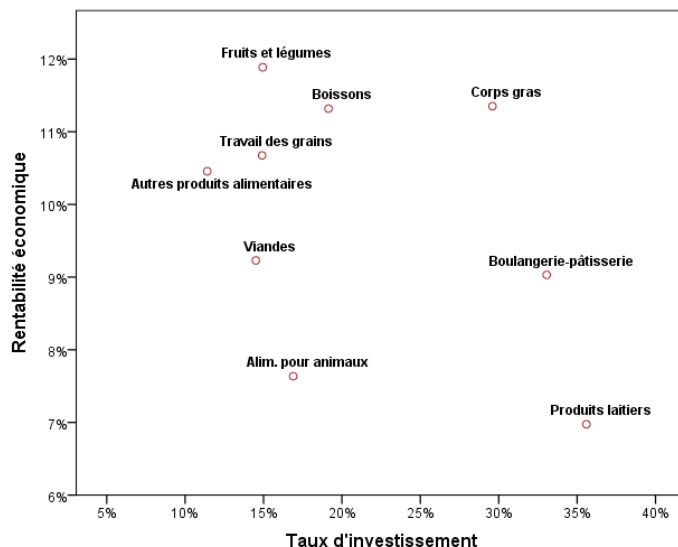
L'industrie laitière régionale se consacre très majoritairement à la fabrication de fromages. En effet, les grands établissements de production de lait liquide du territoire relèvent de groupes industriels poly-régionaux. L'industrie fromagère représente 90 % des 1,6 milliard de chiffre d'affaires régional et 85 % des 3 696 emplois. Auvergne-Rhône-Alpes occupe le 5^e rang des régions en chiffre d'affaires et le premier rang pour l'emploi. La région concentre près de 40 % des indications géographiques fromagères de France. La Haute-Savoie (30 % du CA, 20 % des emplois) valorise hautement un lait local de qualité, via des appellations fromagères sous AOP. Derrière elle, un groupe de départements (Cantal, Ain, Isère, Puy-de-Dôme, Savoie, Haute-Loire, Loire) apporte chacun une contribution notable à l'économie fromagère. Auvergne-Rhône-Alpes assure l'essentiel de la production nationale de fromages au lait de vache à pâte persillée et à pâte pressée.

Le secteur laitier présente le plus fort taux d'investissement des IAA régionales, alors que sa rentabilité moyenne est inférieure à celle des autres secteurs. Son taux d'export est bas : l'exportation de produits frais de qualité à base de lait cru est intrinsèquement difficile.

Industrie laitière : le poids des acteurs extra-régionaux



Investissement et rentabilité : le paradoxe laitier

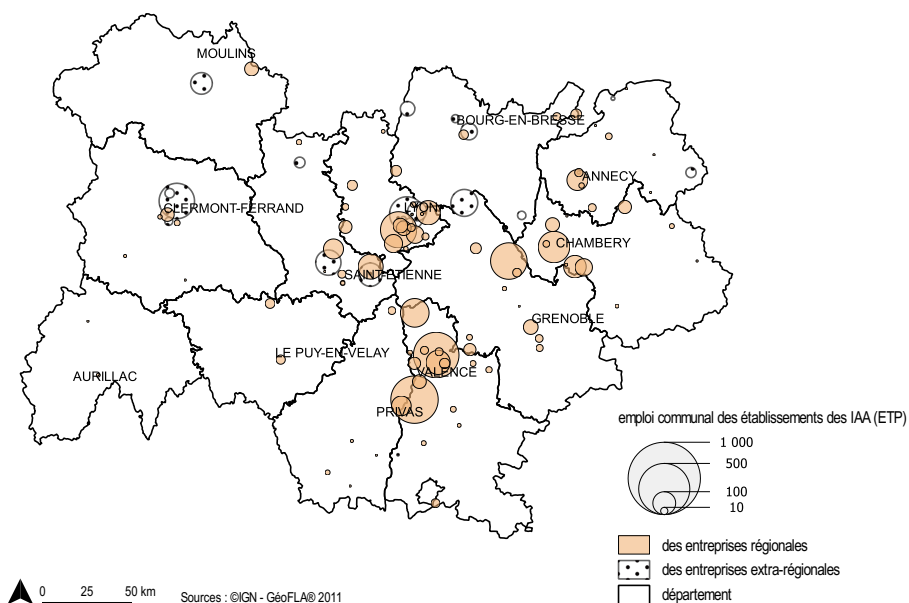


L'industrie de la boulangerie-

pâtisserie et des pâtes alimentaires

Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française en chiffre d'affaires pour les pâtes alimentaires : elle assure un quart du chiffre d'affaires de métropole. Elle vient en 4^e position pour le secteur global de la boulangerie et des pâtes. C'est le 4^e employeur des IAA régionales ; elle se place à la cinquième position des régions avec 860 millions d'euros de chiffre d'affaires, dont 56 % pour l'industrie du pain et de la pâtisserie fraîche (Pasquier), 33 % pour les pâtes alimentaires (Lustucru, Saint Jean, Alpina), et 11 % pour les biscuits et biscottes (Tour d'Albon). La Drôme est le département phare avec environ 40 % de l'activité, devant le Rhône et l'Isère.

Boulangerie et Pâtes : Drôme, Rhône et Isère en tête



Les autres secteurs...

Le secteur des fruits et légumes détient le record régional pour le taux d'exportation. Les préparations de jus de fruits et légumes, principalement dans la Drôme, placent Auvergne-Rhône-Alpes au 2^e rang des régions en chiffre d'affaires et au 1^{er} rang pour l'exportation.

L'industrie des viandes, les boissons, les autres produits alimentaires, les produits laitiers, la boulangerie et les pâtes, et la transformation des fruits et légumes décrivent les lignes principales de la transformation agroalimentaire régionale. Les aliments pour animaux, le travail des grains, la transformation de poissons, la production de corps gras y ont un poids économique moins important.

Les coopératives, ancrées dans quatre secteurs

Les coopératives agroalimentaires représentent 8,4 % du chiffre d'affaires et 5,4 % des emplois des entreprises agroalimentaires régionales. Leur présence est sensible dans quatre secteurs : les produits laitiers, les boissons, les viandes et les fruits et légumes. Les coopératives assurent 80 % du CA et 70 % des emplois dans le secteur de la vinification ; on les trouve en Ardèche, dans le Rhône et dans la Drôme. Un quart des entreprises de fabrication de fromages ont une forme coopérative ; elles sont présentes dans les Savoies, le Cantal et dans l'Ain. En matière de transformation et conservation de la viande de boucherie, une coopérative, SICAREV, assure près de 25 % du chiffre d'affaires et 40 % des exportations du secteur. Le secteur coopératif global, avec ses filiales à structures d'entreprises, dépasse encore le cadre décrit ici.

En agroalimentaire, le commerce de gros pèse autant que l'industrie

Le commerce de gros de produits agroalimentaires assure en Auvergne-Rhône-Alpes 9,6 milliards de CA (7^e rang des régions), pour plus de 12 500 emplois équivalents temps plein.

Dominique Pitt

Le champ de l'analyse

La première partie de l'analyse (L'Emploi dans les IAA) porte sur les établissements de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons, localisés sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La suite de l'analyse (Les entreprises régionales) porte sur les entreprises de l'industrie alimentaire et de la fabrication de boissons fortement implantées en Auvergne-Rhône-Alpes. Ces entreprises mono-régionales ou quasi-mono-régionales emploient au moins 80 % de leurs salariés dans la région. Dans le texte elles sont qualifiées, pour simplifier, de régionales.

Sont par ailleurs hors champ :

l'artisanat commercial alimentaire (5 555 unités légales, 1,6 milliard de chiffre d'affaires, 15 900 ETP),
le commerce de gros de produits agroalimentaires (2 547 unités légales, 9,6 milliards de CA, 12 500 ETP).

Secteurs d'activités

Artisanat commercial	champ qui rassemble les activités de charcuterie et de boulangerie-pâtisserie artisanales
Commerce de gros de produits agroalimentaires	le commerce de gros achète, entpose et vend des marchandises à des détaillants, des professionnels, collectivités, autres grossistes ou intermédiaires. Le commerce de gros agroalimentaire concerne le « commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants » et le « commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (à l'exclusion du tabac) ».
Industries agroalimentaires	les industries agroalimentaires rassemblent les activités de fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.

Les chiffres-clé des IAA régionales

valeurs financières en millions d'euros ht

groupe NAF	nombre d'entreprises	effectif salarié (ETP)	chiffre d'affaires	montant export	EBE	valeur ajoutée	RCAI	investissement corporel brut hors apports
viande	341	8 034	2 783	152	85	457	56,0	66
poissons	23	225	35	1	0	9	-0,3	2
fruits et légumes	144	1 059	487	126	33	98	19,0	15
corps gras	42	102	47	6	2	6	1,0	2
produits laitiers	220	3 696	1 600	84	62	241	28,0	86
travail des grains	59	743	324	18	25	65	15,0	10
boulangerie-pâtisserie	231	3 559	859	53	55	227	32,0	75
autres produits	551	5 448	1 167	174	88	346	52,0	39
aliments pour animaux	50	994	682	35	23	76	14,0	13
boissons	307	3 513	1 829	375	171	448	131,0	86
total	1 968	27 373	9 813	1 024	543	1 972	349,0	393

Source : Fare-Esane 2014

Les ratios de gestion des IAA régionales

groupe NAF	taux d'exportation	taux de valeur ajoutée	productivité apparente du travail (k€ /ETP)	intensité capitalistique (k€ /ETP)	taux de marge	rentabilité économique	taux d'investissement
viande	+5,5 %	+16,4 %	57	91	+18,6 %	+9,2 %	+14,5 %
poissons	+2,5 %	+24,6 %	38	59	-4,1 %	-1,8 %	+23,3 %
fruits et légumes	+25,8 %	+20,0 %	92	169	+33,4 %	+11,9 %	+14,9 %
corps gras	+12,6 %	+13,7 %	63	141	+32,4 %	+11,4 %	+29,6 %
produits laitiers	+5,2 %	+15,1 %	65	188	+25,9 %	+7,0 %	+35,6 %
travail des grains	+5,7 %	+20,0 %	87	225	+37,9 %	+10,7 %	+14,9 %
boulangerie-pâtisserie	+6,2 %	+26,5 %	64	156	+24,3 %	+9,0 %	+33,1 %
autres produits	+14,9 %	+29,6 %	63	117	+25,4 %	+10,5 %	+11,4 %
aliments pour animaux	+5,2 %	+11,2 %	77	195	+29,8 %	+7,6 %	+16,9 %
boissons	+20,5 %	+24,5 %	127	364	+38,3 %	+11,3 %	+19,1 %
ensemble	+10,4 %	+20,1 %	72	163	+27,5 %	+9,7 %	+19,9 %

Source : Fare-Esane 2014

Définitions

EBE	Excédent brut d'exploitation. Différence entre la valeur ajoutée et la somme des charges de personnel, des impôts et taxes.
Entreprise « Mono-régionale »	Entreprises dont tous les établissements se trouvent dans la région.
Entreprise « Quasi-mono-régionale »	Entreprises dont au moins 80 % des salariés travaillent dans la région.
Entreprise « Poly-régionale »	Une entreprise est dite poly-régionale si elle est sans implantation régionale majoritaire (dépassant le seuil de 50 % des effectifs de l'entreprise).
ETP	Emploi équivalent temps plein.
Intensité capitalistique	Immobilisations corporelles brutes / effectif salarié en ETP.
Productivité apparente du travail	Ratio valeur ajoutée/effectif.
Rentabilité économique	EBE / (immobilisations + besoin en fonds de roulement).
Résultat courant avant impôt (RCAI)	Résultat de l'activité normale de l'entreprise, avant charges et produits exceptionnels.
Taux de marge	EBE / valeur ajoutée.
Taux d'exportation	Chiffre d'affaires à l'export / chiffre d'affaires.
Taux d'investissement	Investissements corporels / valeur ajoutée
Valeur ajoutée	Valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
 16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
 Tél : 04 73 42 16 02 - Fax : 04 73 42 16 76
 Courriel : sriset.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : Gilles Pelurson
 Rédacteur en chef : Seán Healy
 Composition : SRISSET Auvergne-Rhône-Alpes
 Impression : Atelier Barbet de Jouy
 Prix : 3,50 €
 Dépôt légal : décembre 2016
 ISSN : 2494-2847 (Imprimé)

©AGRESTE 2016